

Compte rendu de réunion

17 septembre 2017, 9h00 à 11h00
24 Chemin Lacasse, Bolton-Est

Présents :

Jeanine Bernier

Lucie Leduc

Patrice Rioux

Alain Déry

Linda Horne

Réjean Beauchemin

1. Résultats et actions en 2017

1.1. Résultats des analyses en 2017

- Tributaires

La compilation des toutes les analyses faites aux tributaires est revue. Il reste un échantillonnage en temps de pluie à faire cet automne.

Pour N1 : la pluie apporte du phosphore et coliformes fécaux

Pour N3 : il y a une source importante de pollution en amont du lac Deer.

Entre le lac Deer et le lac Nick, les fossés nouvellement creusés augmentent la quantité de polluants

Pour N4 : On a noté une pollution importante lors d'un gros orage

Pour N6 : On a noté une pollution importante lors d'un gros orage mais aussi lors de pluie légère

Comité environnement du bassin versant du lac Nick

À la sortie du lac Nick, une concentration élevée de phosphore a été détectée lors d'une faible pluie d'une durée d'environ 7 heures

Bien que partiels, les résultats nous confirment que la pluie apporte beaucoup de contaminants au lac.

L'interprétation de tous les résultats d'analyse aux tributaires obtenus depuis plusieurs années est difficile. Une offre de service sera demandée à RAPPEL afin de formuler des conclusions et recommandations pour les futurs échantillonnages.

- Plages

Des échantillons d'eau à 3 endroits à la plage de l'APLN ont été prélevés à 4 reprises durant l'été.

Les résultats en temps sec indiquent une cote A tandis qu'en temps de pluie, la cote est de B.

1.2. Mesure de transparence

Huit mesures ont été effectuées et se poursuivront jusqu'à l'Action de grâce. La moyenne des mesures à date est de 4,0 m. L'été particulièrement pluvieux explique la baisse de transparence qui se situait entre 4,4 et 4,7 lors des 3 dernières années.

1.3. Mesures du niveau du lac

Un barrage de castor implanté à l'exutoire du lac au printemps 2016 a dû être partiellement modifié en y faisant une brèche en raison du niveau dangereusement élevé au printemps 2017. Ceci a été fait avec l'accord de la ville.

Le niveau du lac est demeuré relativement élevé tout l'été en raison des pluies fréquentes.

Comité environnement du bassin versant du lac Nick

1.4. Travaux sur le terrain

Nous avons poursuivi l'élimination des phragmites (plante envahissante) à deux endroits sur le bord du lac Nick avec l'aide des résidents.

Des plants de phragmite sur un terrain entre le lac Nick et le chemin public ont été enlevés par les propriétaires.

2. Bathymétrie du lac Nick

Les mesures bathymétriques ont été effectuées cet été. Les résultats sont maintenant disponibles. Ils seront communiqués aux membres de APLN et APBLN ainsi qu'à la ville. Une carte plastifiée sera placée au stationnement de la plage de l'APLN

3. Carassins dorés au lac Deer

Un total d'une dizaine de carassins dorés sont présents au lac Deer. Des efforts ont été faits pour les éliminer. À date, quatre spécimens ont été capturés. Nous poursuivrons cette activité cet automne et l'été prochain. Le filet qui était installé dans le lac a été volé. Nous allons nous en procurer deux autres afin de poursuivre l'élimination.

4. Rapport « Étude rétrospective de l'évolution des composantes environnementales du bassin versant du lac Nick »

Le rapport final sera disponible d'ici peu et sera transmis au comité environnement.

5. PGIC (gestion des castors)

Un rapport sur la gestion des ouvrages de castor a été produit à la municipalité. Le comité se questionne cependant que la ville ait choisi d'éliminer les castors à la sortie du lac Nick à l'été 2017 plutôt que de suivre les recommandations du rapport.

6. Bandes riveraines

La ville suit de très près l'évolution de quelques bandes riveraines non conformes au lac Nick. Des améliorations sont prévues à court terme.

Du côté des berges, c'est Conservation nature qui voit de façon très efficace au respect des bandes riveraines.

Comité environnement du bassin versant du lac Nick

La bande riveraine du lac Spring qui avait été améliorée en 2016 devrait faire l'objet d'une deuxième activité de plantation en 2018 afin de doubler la bande actuelle.

7. Nouvelles du CCE

Le programme de la ville d'élimination de la berce du caucase a été un succès. Le programme de poursuit.

Le moratoire de 18 mois sur les nouveaux développements résidentiels et les nouvelles rues sur le territoire de Bolton-est a été adopté. Une urbaniste a été embauchée (Valérie Lachaire) et sera chargée avec le nouveau comité consultatif en aménagement durable, de recommander les conditions à imposer aux futurs développeurs.

La ville d'Austin est actuellement en cours de réaménagement du site de sable/sel de déglacage situé à la limite de Bolton-est pour le rendre conforme aux nouvelles normes.

8. Plan d'action 2018

Le document « Plan d'action et prévision budgétaire 2018 » sera finalisé suite à nos discussions puis transmis aux membres du comité avant la transmission au CA de l'APLN pour approbation finale. Ce document sera ensuite transmis à la ville d'ici le 10 octobre afin de présenter notre demande de subvention 2018.

8.1 Analyse des tributaires

Les services de RAPPEL seront demandés afin de faire une synthèse de tous les résultats obtenus depuis plusieurs années, d'en tirer des conclusions ainsi que des recommandations sur les actions futures.

L'échantillonnage en temps de pluie sera poursuivi en 2018. Les détails seront connus suite au rapport de RAPPEL

8.2 Suivi de la plage

La plage de l'APLN sera échantillonnée 4 fois durant l'été.

8.3 RSVL

Nous participerons au programme de surveillance volontaire des lacs.

8.4 Carassin doré (poisson rouge) au lac Deer

Nous poursuivrons l'élimination des carassins dorés.